



**VERS
UN REVENU
UNIVERSEL
D'ACTIVITÉ**
P
LA CONCERTATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité national du revenu universel d'activité
Restitution de la première phase de la concertation institutionnelle

Paris, le 11 juillet 2019

Le 11 juillet, Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé et Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre, ont présidé le comité national du Revenu universel d'activité en présence d'Olivier NOBLECOURT, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté de Fabrice LENGART, rapporteur général de la réforme et de l'ensemble des acteurs participant à cette concertation.

Objectif : restituer les travaux de cette première phase de la concertation institutionnelle destinée à établir des constats partagés sur le système de soutien au revenu des ménages modestes, ses forces et faiblesses, en vue de la création d'un revenu universel d'activité.

Réuni pour la première fois le 11 juillet, le comité national du revenu universel d'activité regroupe l'ensemble des acteurs participant à la concertation. Près de 80 personnes, représentants du secteur associatif, des collectivités territoriales, des partenaires sociaux et des personnes concernées étaient ainsi réunies pour représenter les six collèges de la concertation – trois collèges pléniers (« associations », « collectivités territoriales », « partenaires sociaux ») et trois collèges thématiques (« jeunes », « handicap », « logement »).

La réunion a permis de restituer les premiers constats partagés issus des différents collèges tenus depuis mi-juin sur la perception du système et les évolutions à mener, de préciser les

questions à creuser et de préciser les points faisant l'objet de débats entre l'ensemble des acteurs impliqués.

Les deux ministres ont rappelé que la création du revenu universel d'activité, inscrite au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, est un élément majeur de la rénovation de notre modèle social visant à mieux lutter contre la pauvreté et doit constituer un véritable progrès social.

Les prochaines réunions des collèges auront lieu en septembre et porteront sur les grands principes devant guider la création du revenu universel d'activité et les objectifs que doit poursuivre cette réforme.

En parallèle, la concertation citoyenne sera lancée avec l'ouverture d'une plateforme internet dédiée de consultation en ligne, la tenue de six ateliers du revenu universel d'activité en région et la constitution d'un jury citoyen.

L'ensemble des documents qui alimenteront les différentes phases de la concertation seront régulièrement mis à disposition sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/revenu-universel-d-activite-la-concertation/>

Les documents de cette première phase y sont d'ores et déjà disponibles.

Pour télécharger les discours d'Agnes BUZYN et de Christelle DUBOS : <https://we.tl/t-zoA3z89NT9>

Contact presse :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr